

SOCIETE D'ARCHEOLOGIE ET D'HISTOIRE DU PAYS DE LORIENT

Maison des Associations – 12 rue Colbert - 56100 LORIENT tél 0297646748

BULLETIN D'INSCRIPTION

Dimanche 29 avril 2012 – MONTAUBAN (35)

M. Mme. Mlle : adhérent - non adhérent (rayer la mention inutile)

Nombre de personnes : x 42 € (adhérent) =

..... x 52 € (non adhérent) =

TOTAL :

Bulletin à renvoyer le plus rapidement possible accompagné d'un chèque du montant de votre participation, établi à l'ordre de la SAHPL.

Renseignement : Claude CHRESTIEN - Tél. : 02 97 83 38 68 (heures de repas).

NB : Seuls les bulletins accompagnés de leur règlement pourront être pris en compte et ceci dans la limite des places disponibles

✂

SOCIETE D'ARCHEOLOGIE ET D'HISTOIRE DU PAYS DE LORIENT

Maison des Associations – 12 rue Colbert - 56100 LORIENT tél 0297646748

BULLETIN D'INSCRIPTION

Dimanche 20 mai 2012 - QUESTEMBERT (56)

M. Mme. Mlle : adhérent - non adhérent (rayer la mention inutile)

Nombre de personnes : x 42 € (adhérent) =

..... x 52 € (non adhérent) =

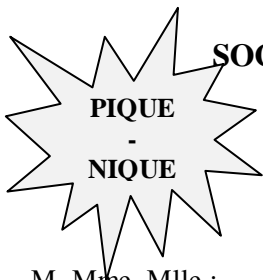
TOTAL :

Bulletin à renvoyer le plus rapidement possible accompagné d'un chèque du montant de votre participation, établi à l'ordre de la SAHPL.

Renseignement : Claude CHRESTIEN - Tél. : 02 97 83 38 68 (heures de repas).

NB : Seuls les bulletins accompagnés de leur règlement pourront être pris en compte et ceci dans la limite des places disponibles

✂



SOCIETE D'ARCHEOLOGIE ET D'HISTOIRE DU PAYS DE LORIENT

Maison des Associations – 12 rue Colbert - 56100 LORIENT tél 0297646748

BULLETIN D'INSCRIPTION

Dimanche 24 juin 2012 BADEN – LARMOR-BADEN - GAVRINIS

M. Mme. Mlle : adhérent - non adhérent (rayer la mention inutile)

Nombre de personnes : x 42 € (adhérent) =

..... x 52 € (non adhérent) =

TOTAL :

Bulletin à renvoyer le plus rapidement possible accompagné d'un chèque du montant de votre participation, établi à l'ordre de la SAHPL.

Renseignement : Claude CHRESTIEN - Tél. : 02 97 83 38 68 (heures de repas).

NB : Seuls les bulletins accompagnés de leur règlement pourront être pris en compte et ceci dans la limite des places disponibles

✂

Quelques conseils pratiques...

Afin de faciliter notre travail, nous vous prions de bien vouloir établir des chèques séparés pour l'adhésion à la SAHPL, d'une part, et pour des sorties d'autre part.

Veuillez également à ce que le nom porté sur le bulletin d'adhésion ou sur le bulletin d'inscription aux sorties corresponde bien au nom inscrit sur le chèque.

Merci pour votre compréhension